



Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code du commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Au 23 mai 2022

Nombre d'actions :	6.379.327 actions ordinaires
Nombre total de droits de vote :	
Total théorique	10.434.702
Droits de vote exerçables en assemblée générale	10.219.122